

La population mayennaise au 1^{er} janvier 2019 Ce que nous en dit le recensement

Selon le calendrier habituel, fin juin 2022, l'Insee a produit les résultats statistiques du recensement de la population au 1^{er} janvier 2019. Cependant, du fait de la situation sanitaire, la collecte de l'enquête annuelle de 2021 a été reportée en 2022, entraînant une adaptation des méthodes de calcul par l'Insee. Ce report entraîne, notamment, des comparaisons de résultats de recensement entre deux millésimes distants d'au moins six ans, et ce jusqu'au recensement 2023 inclus (auparavant, comparaisons de cinq ans). Ce sont des millions de chiffres qui sortent ainsi, actualisés, sur sept thèmes : « Évolution et structure de la population », « Couples – Familles – Ménages », « Logements », « Diplômes – Formation », « Population active – Emploi – Chômage », « Caractéristique de l'emploi », « Étrangers – Immigrés ».

Depuis 2006, l'Insee produit les données issues des recensements annuels, ce qui permet d'accéder à des données régulièrement actualisées et donc assez récentes (trois ans et demi).

Ces données sont téléchargeables et accessibles depuis un logiciel de traitement de données. De plus, des données cartographiées, interactives, et dont la prise en main est relativement facile, sont également accessibles.

L'inconvénient : une masse d'informations tellement dense qu'il est difficile de les exploiter de façon exhaustive, même pour un territoire donné, avec le risque de passer à côté d'informations essentielles, en particulier des renversements de tendances.

Nous retenons ici les données présentées par l'Insee dans la rubrique « Comparaisons régionales et départementales » ⁽¹⁾.

**

À lire également

- « [Un guide pour "naviguer" sur le site de l'Insee](#) », site Internet du CÉAS (www.ceas53.org), rubriques « Démographie », puis « Méthodologie ».
- « [Population municipale des communes mayennaises de 1990 à 2019 \(source Insee – traitement : CÉAS de la Mayenne\)](#) », site Internet du CÉAS (www.ceas53.org), rubriques « Démographie », puis « Analyse sociodémographique ».

Sur l'année 2018, pas de grand chamboulement dans la population mayennaise. Au 1^{er} janvier 2019, le département se caractérise toujours par un faible taux de familles monoparentales (10,3 %). En outre, plus de la moitié des familles mayennaises sont sans enfant au sein du ménage (52 %). Un peu plus d'un ménage mayennais sur trois est constitué d'une seule personne (39 %).

► cf. pages 2 à 4

Concernant les logements, 86 % sont recensés comme « résidences principales ». Parmi celles-ci, 81 % sont des maisons ; il y a peu de résidences secondaires. Par ailleurs, 66 % des occupants sont propriétaires.

► cf. pages 4 à 6

Le taux d'équipement automobile reste également identique aux chiffres de 2018 : 44 % des ménages mayennais ont deux voitures ou plus.

► cf. page 6

Pour les indicateurs relatifs à l'activité, le statut et les conditions d'emploi, le département, comme l'année précédente, occupe les premières places.

► cf. pages 6 à 9

Quant à la population étrangère et la population immigrée, les taux restent très faibles, quasiment identiques à ceux au 1^{er} janvier 2018.

► cf. pages 9 à 11

(1) – www.insee.fr, rubrique « Statistiques », critères « Données », « Chiffres-clés », « Toutes les régions ou tous les départements ».

Composition des familles

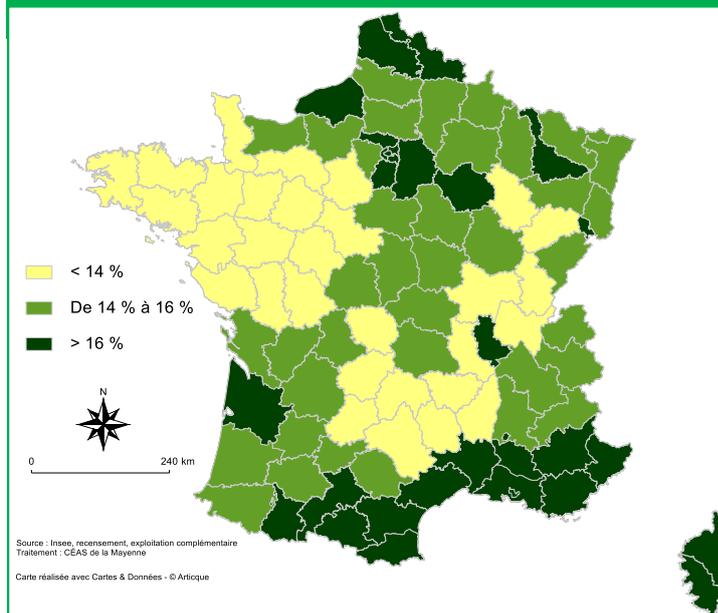
Peu de situations monoparentales en Mayenne

Une famille comprend au moins deux personnes et elle est constituée soit d'un couple, avec le cas échéant son ou ses enfants, quel qu'en soit l'âge, vivant au sein du ménage ; soit d'un adulte avec son ou ses enfants (famille monoparentale), selon les mêmes critères que mentionné ci-dessus. Selon cette définition, un enfant peut ainsi avoir plus de 25 ans. Et un couple ayant des enfants peut être une famille sans enfants – au sens du recensement si leurs enfants ont quitté la cellule familiale.

Au 1^{er} janvier 2019, le recensement enregistre quelque 86 700 familles en Mayenne. Parmi celles-ci, 48,7 % sont composées d'un couple sans enfant (46,7 % pour la région et 43,1 % pour la France métropolitaine) ; 41,0 % d'un couple avec enfant(s), quel qu'en soit l'âge (41,2 % pour les Pays de la Loire et 41,0 % pour la France métropolitaine) ; 10,3 % sont constituées d'une femme ou d'un homme seul avec enfant(s), quel qu'en soit l'âge, et sont ainsi des familles monoparentales (12,1 % pour la région et 15,9 % pour la France métropolitaine).

En Mayenne, la proportion de femmes et d'hommes seuls avec enfant(s) est faible. Les femmes seules avec enfant(s) représentent 8,1 % du nombre total de familles ; le département est à l'avant-dernière place, juste avant la Vendée (7,9 %). Pour les hommes seuls avec enfant(s), ils représentent seulement 2,2 % des familles. Là aussi le taux est très faible. Le département se classe

Carte 1 – Part des familles monoparentales, par département (recensement 2019)



On observe un fort taux de familles monoparentales dans la Région parisienne, le nord-est de la France et surtout l'extrême-sud du territoire. Au-delà de l'impact possible des grands pôles urbains, les explications sont peu évidentes.

également à l'avant-dernier rang avant la Vendée (2,1 %). Dans les familles monoparentales, l'adulte est beaucoup plus souvent une femme qu'un homme.

Familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans

Majoritairement un ou deux enfants

Est comptée comme enfant d'une famille toute personne vivant au sein du même ménage que son ou ses parents

avec lequel ou lesquels elle forme une famille, quel que soit son âge. En outre, l'enfant d'une famille doit être

Tableau 1 – Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans au 1^{er} janvier 2019 (Mayenne, Pays de la Loire, France métropolitaine)

	Mayenne	Pays de la Loire	France métropolitaine
Nombre de familles	86 698	1 065 993	17 952 537
Part des familles sans enfant (%)	52,6 %	50,7 %	49,5 %
Part des familles avec un enfant (%)	17,3 %	19,1 %	21,8 %
Part des familles avec deux enfants (%)	19,8 %	20,7 %	19,7 %
Part des familles avec trois enfants (%)	8,1 %	7,6 %	6,8 %
Part des familles avec quatre enfants ou plus (%)	2,2 %	1,9 %	2,2 %

Source : Insee, recensement 2019

célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant(s) vivant dans le ménage (il constituerait alors une famille en tant qu'adulte). Aucune limite d'âge n'est fixée pour être enfant d'une famille, mais l'Insee retient les enfants âgés de moins de 25 ans dans la diffusion de nombreuses données... L'enfant d'une famille peut être l'enfant des deux parents, de l'un ou de l'autre, un enfant adopté, ou un enfant en tutelle de l'un ou l'autre parent.

Au 1^{er} janvier 2019, les 86 698 familles mayennaises représentent 8,1 % des familles ligériennes (qui sont au nombre de 1,065 million). Parmi ces quelque 86 700 familles, un peu plus de la moitié sont recensées « sans enfant de moins de 25 ans » (52,6 %). Cette part est plus élevée que celle des Pays de la Loire (50,7 %) et de la France métropolitaine (49,5 %). Cette situation locale peut traduire une décohabitation plus précoce (poursuite d'études hors département, indépendance résidentielle par l'accès à un emploi...). La part de la population âgée en couple impacte également cet indicateur (enfants ayant quitté le ménage).

La Mayenne se caractérise comme le département métropolitain ayant la plus faible part de familles avec un seul enfant de moins de 25 ans : 17,3 %, contre 19,1 % pour les Pays de la Loire et 21,8 % pour la France métropolitaine.

La Mayenne se distingue également pour sa proportion importante de familles avec trois enfants de moins de 25 ans. Avec un taux de 8,1 %, le département se classe au 10^e rang, derrière la Seine-Saint-Denis (11,4 %), le Val-d'Oise (10,0 %), la Seine-et-Marne (8,8 %), l'Es-

Ménages selon leur taille

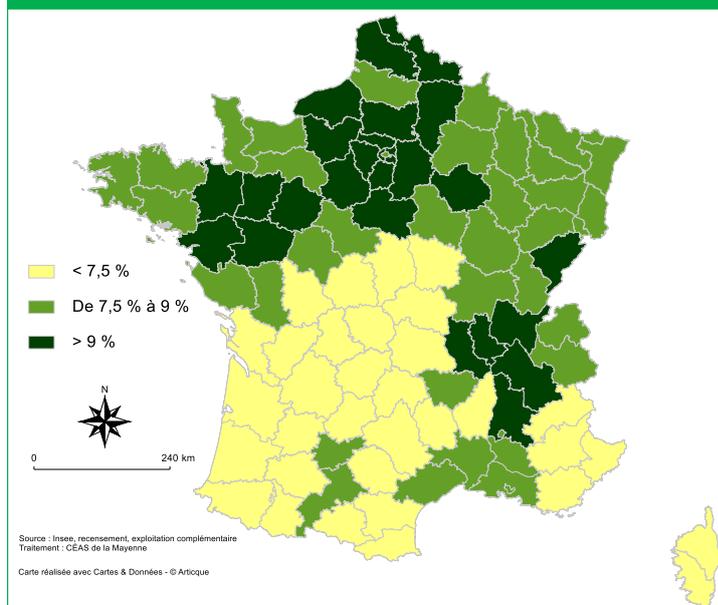
Plus d'un sur trois est constitué d'une seule personne (35 %)

Au sens du recensement de la population, un ménage désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne.

Au 1^{er} janvier 2019, la Mayenne compte près de 135 250 ménages. Ces ménages représentent 8 % des ménages ligériens (1,7 million de ménages dans les Pays de la Loire et 29,2 millions en France métropolitaine).

Parmi ces quelque 135 250 ménages en Mayenne, 34,9 % sont constitués d'une seule personne (18,9 % d'une femme, 16,0 % d'un homme). Cette proportion est légèrement inférieure à celle des Pays de la Loire (35,8 %) et à celle de la France métropolitaine (37,1 %). L'occupant peut relever des diverses tranches d'âge.

Carte 2 – Part des familles avec trois enfants ou plus de moins de 25 ans, par département (recensement 2019)



Les familles nombreuses (trois enfants ou plus) se retrouvent surtout dans la région parisienne, le nord de la France, la région Rhône-Alpes (départements de l'Ain, de la Drôme, de l'Isère, du Rhône et de la Loire) et le nord-ouest (départements de l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, la Mayenne et la Sarthe).

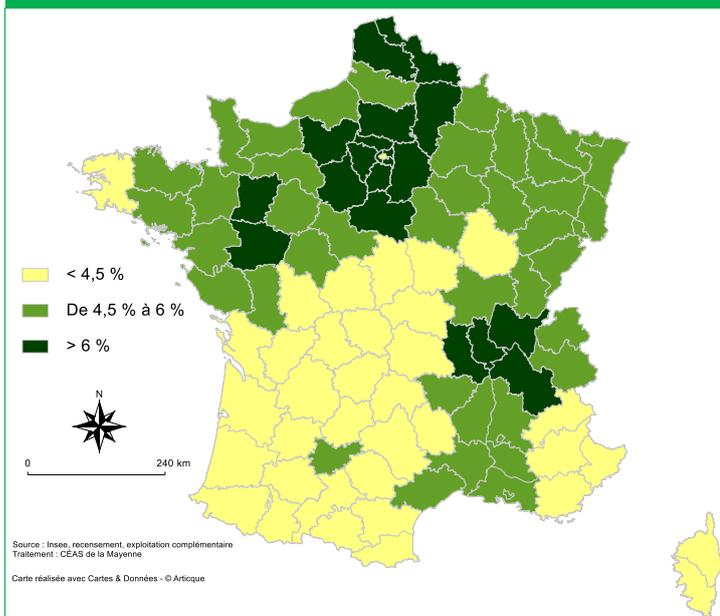
sonne (8,6 %), le Maine-et-Loire, les Yvelines et le Nord (8,5 %), le Val-de-Marne et le Rhône (8,4 %).

Quant aux familles avec quatre enfants ou plus, la Mayenne se classe, avec un taux de 2,2 %, à la 26^e place. Dans cette catégorie, la Seine-Saint-Denis occupe également la première place avec un taux de 5,5 % des familles.



En Mayenne, les ménages de deux personnes sont les plus nombreux (35,3 %). Leur proportion est plus élevée qu'en Pays de la Loire (34,4 %) et qu'en France métropolitaine (32,7 %).

Carte 3 – Part des ménages de cinq personnes ou plus, par département (recensement 2019)



Les ménages de cinq personnes ou plus se trouvent principalement dans la région parisienne, le nord de la France, la région lyonnaise et les départements du Maine-et-Loire et de la Mayenne.

Par ailleurs, avec 6,4 % de ménages constitués de cinq personnes ou plus, la Mayenne se classe au 13^e rang des départements ayant les taux les plus élevés (cf. carte 3), ex aequo avec l'Ain et l'Eure et derrière les départements de la région parisienne : Seine-Saint-Denis (12,2 %), Val-d'Oise (11,0 %), Seine-et-Marne (8,8 %), Essonne (8,5 %), Yvelines (8,1 %), Val-de-Marne (7,7 %), Nord (7,4 %), Oise (7,3 %)… Les taux les moins élevés sont dans les départements du Cantal et du Lot (2,9 %), de la Creuse (3,2 %), des Hautes-Pyrénées, de la Dordogne et de la Charente-Maritime (3,3 %).

L'Insee a calculé le nombre moyen de personnes par ménage. Ainsi, en Mayenne, toujours au 1^{er} janvier 2019, il est de 2,2 personnes (comme dans les Pays de la Loire et la France métropolitaine) – classant le département au 16^e rang.



Logements selon leur catégorie

Très peu de résidences secondaires en Mayenne

Selon l'Insee, un logement est défini du point de vue de son utilisation. S'il est utilisé pour l'habitation, il doit être :

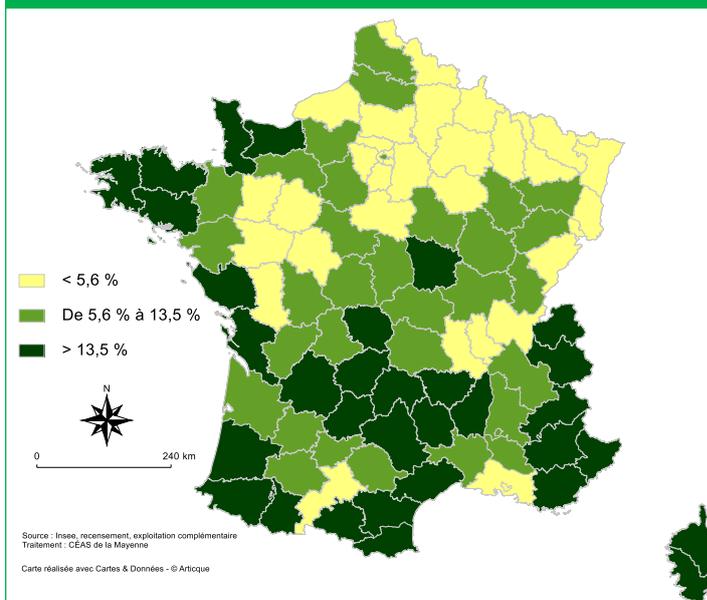
- séparé, c'est-à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule...);
- indépendant, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local.

Les logements sont répartis en plusieurs catégories : résidences principales, résidences secondaires ou logements occasionnels, logements vacants.

Il existe des logements ayant des caractéristiques particulières, mais qui font tout de même partie des logements au sens de l'Insee : les logements-foyers pour personnes âgées (aujourd'hui résidences autonomie), les chambres meublées, les habitations précaires ou de fortune (caravanes, mobil-homes, etc.).

**

Carte 4 – Part des résidences secondaires ou logements occasionnels, par département (recensement 2019)



On peut sans doute faire l'hypothèse que la faible part des résidences secondaires ou logements occasionnels en Mayenne par rapport aux départements les mieux dotés, est à rapprocher de l'offre touristique des départements côtiers ou montagnards.

En Mayenne, au 1^{er} janvier 2019, l'Insee a recensé, très exactement, 158 083 logements : 85,6 % sont identifiés comme « résidences principales » (82,8 % dans les Pays de la Loire et 82,1 % en France métropolitaine) ; 5,3 % comme « résidences secondaires ou logements occasionnels » (10,7 % dans la région et 9,8 % en France métropolitaine) et 9,2 % comme « logements vacants » (6,5 % dans les Pays de la Loire et 8,1 % en France métropolitaine).

Les logements vacants peuvent recouvrir des réalités très différentes : leur nombre est à considérer avec prudence.



Résidences principales : types et statuts d'occupation

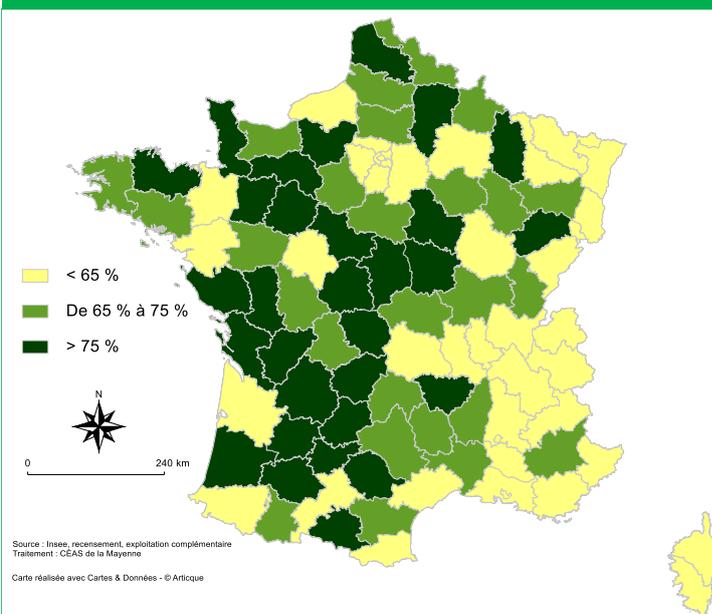
81 % de maisons ; 67 % de propriétaires en Mayenne

Par définition, une résidence principale est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage. Depuis 2005, l'Insee prend en compte le fait qu'une même résidence principale peut être occupée par plusieurs ménages si ceux-ci ont des budgets séparés. L'Insee distingue trois types de résidences principales : les maisons, les appartements et les « autres types de logement ».

En Mayenne, au 1^{er} janvier 2019, sur les 135 257 résidences principales recensées (exploitation principale du recensement), 80,8 % sont des maisons ; 18,4 % des appartements et 0,8 % d'« autres types de logement ». Les maisons sont typiques de l'habitat d'un département largement rural.

Dans les Pays de la Loire et la France métropolitaine, si la proportion des « autres types de logement » est identique à celle de la Mayenne, on constate une nette différence entre la part des maisons et des appartements.

Carte 5 – Part des maisons sur l'ensemble des résidences principales, par département (recensement 2019)



Au 1^{er} janvier 2019, la Mayenne fait partie des dix-sept départements métropolitains qui ont une proportion de maisons supérieure à 80 % – et donc une proportion d'appartements inférieure à 20 %.



En effet, dans les Pays de la Loire, les maisons représentent 72,1 % des résidences principales et les appartements, 27,1 % ; en France métropolitaine, la proportion de maisons est de 56,1 % alors qu'il y a 43,0 % d'appartements.

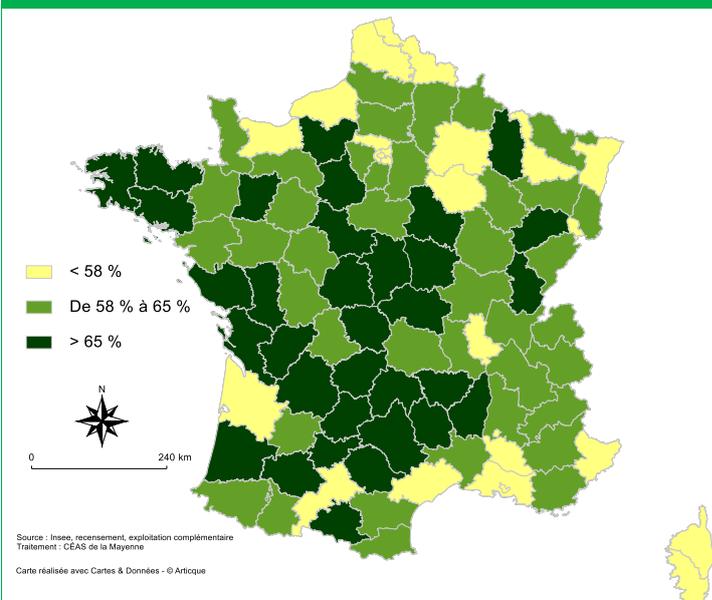
Aux premières places pour le taux de maisons, on trouve la Vendée (87,2 %), les Deux-Sèvres (86,5 %), la Creuse (84,8 %), la Dordogne (83,9%), les Côtes-d'Armor (83,2 %), le Gers (82,9 %), l'Indre (82,7 %), la Charente (82,5 %), le Lot (82,5 %), l'Ariège et le Lot-et-Garonne et la Mayenne (80,8 %).

Avec le type de résidence principale, l'Insee recense également le statut d'occupation. On trouve :

- Les propriétaires, regroupant les ménages propriétaires, copropriétaires et accédant à la propriété ;
- Les locataires ou sous-locataires, regroupant les ménages qui s'acquittent d'un loyer, quel que soit le type de logement ;
- Les « logés gratuitement » : ménages qui ne sont pas propriétaires et qui ne paient pas de loyer. Il s'agit, par exemple, de personnes logées par leur employeur ou par un membre de leur famille à titre gracieux.

Ainsi, en Mayenne, au 1^{er} janvier 2019, 66,7 % des ménages sont propriétaires d'une résidence principale – classant le département au 24^e rang (cf. carte 6).

Carte 6 – Part des propriétaires de résidence principale, par département (recensement 2019)



Le département de la Mayenne se démarque par rapport à ses départements voisins. Alors que la Mayenne a un taux de propriétaires de 66,7 %, les départements voisins oscillent entre 59,7 % pour l'Ille-et-Vilaine et 64,6 % pour la Sarthe. Ce sont des départements avec un grand pôle urbain regroupant un volume important d'habitat locatif social.

Taux d'équipement automobile

43 % des ménages mayennais ont deux voitures ou plus

Au 1^{er} janvier 2019, 88,7 % des ménages mayennais ont déclaré être équipés d'au moins une voiture : 45,2 % d'une seule voiture ; 43,5 % de deux voitures ou plus.

Avec ce taux de 88,7 %, le département se classe au 13^e rang des départementaux métropolitains. Aux premières places, on trouve la Vendée (91,8 %), les Landes (91,6 %), l'Ain (91,0%), le Gers (90,7 %), le Tarn-et-Garonne (90,3 %), l'Ardèche (90,0 %)...

Si 88,7 % des ménages mayennais ont au moins une voiture, le taux est seulement de 87,1 % dans les Pays de la Loire (respectivement 46,4 % et 40,7 %) et de 81,3 % en France métropolitaine (respectivement 46,7 % et 34,6 %). C'est à Paris que le taux d'équipement est le plus bas : 33,5 % des ménages ont au moins une voiture (29,5 % une seule et 4,1 % au moins deux). La capitale est relativement bien couverte au niveau des transports en commun. Leur densité explique les écarts.

Taux d'activité en Mayenne

Première(s) place(s) pour les populations de 25 à 54 ans

Le taux d'activité selon le recensement est le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) rapporté à l'ensemble de la population correspondante.

Au 1^{er} janvier 2019, 138 762 Mayennais de 15 à 64 ans sont considérés comme actifs (66 525 femmes et 72 237

hommes), soit un taux d'activité de 76,3 %. Il est de 75,8 % pour la région des Pays de la Loire et de 74,3 % en France métropolitaine.

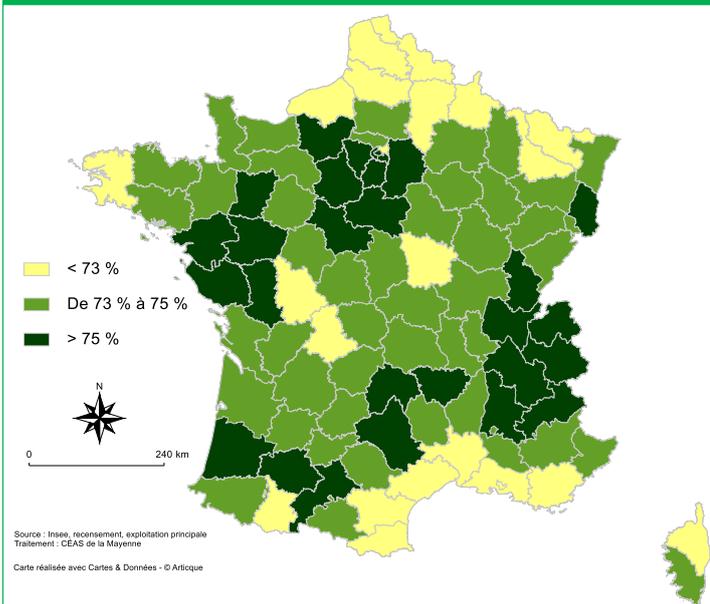
Pour la population des 25 à 54 ans, ce taux d'activité atteint 94,1 %, classant le département au deuxième

rang, juste derrière la Vendée (94,3 %). Le taux est de 93,7 % pour les Pays de la Loire et de 90,7 % en France métropolitaine.

Si on retient le taux d'activité des femmes mayennaises, celles de 25 à 54 ans sont également aux premières places (92,5 %), juste derrière la Vendée (92,6 %). Le

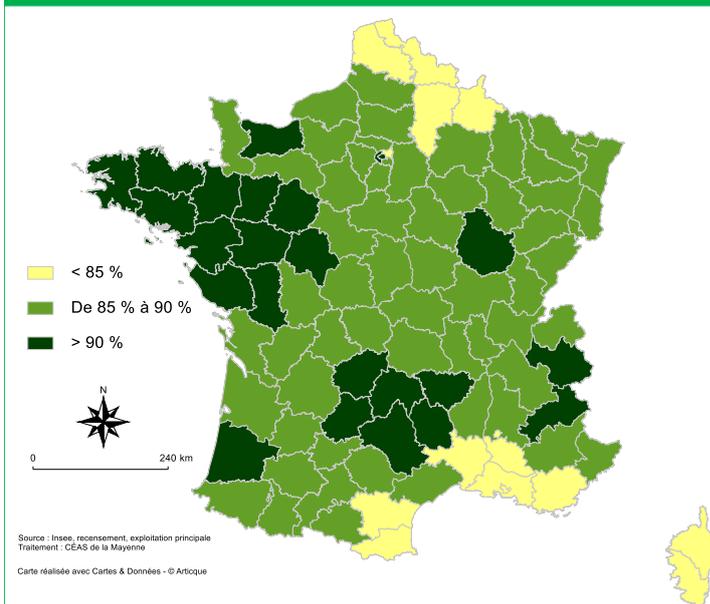
taux mayennais est moindre pour l'ensemble des femmes de 15 à 64 ans (74,3 %, 8^e rang). Pour les hommes mayennais, le taux d'activité est de 95,6 % pour les 25 à 54 ans (5^e rang) et de 78,1 % pour les 15 à 64 ans (15^e rang). Ces taux élevés sont liés au taux de propriétaires, aux secteurs d'activité, aux revenus...

Carte 7 – Taux d'activité des 15 à 64 ans, par département (recensement 2019)



Cinq zones se démarquent dans le paysage de la France métropolitaine : le sud de la région parisienne, les Pays de la Loire (hors Sarthe), la région lyonnaise, le sud-ouest et le quasi-centre.

Carte 8 – Taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans, par département (recensement 2019)



Le grand ouest de la France enregistre des taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans, supérieurs à 90 %, rejoint par les départements autour du Cantal.

Population active (15 à 64 ans) par catégorie socioprofessionnelle

31,4 % des Mayennais sont ouvriers

La population active regroupe la population active occupée (appelée également « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

Il existe actuellement trois approches de la population active selon le type d'observation statistique : la population active au sens du Bureau international du travail (BIT) ; celle au sens du recensement de la population – c'est celle que nous présentons ici – ; enfin celle au sein de la comptabilité nationale.

La population active au sens du recensement comprend les personnes qui :

- exercent une profession (salariée ou non), même à temps partiel ;
- aident une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- sont apprentis ou stagiaires rémunérés ;
- sont au chômage, à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;

- sont étudiants ou retraités, mais occupant un emploi.

Sont exclus de la population active les chômeurs qui précisent ne pas rechercher d'emploi.

**

La Mayenne est d'abord un département « ouvrier » : près d'un actif sur trois (31,4 %) relève de cette catégorie socioprofessionnelle. Le taux d'ouvriers est nettement supérieur à celui des Pays de la Loire (25,9 %) et de la France métropolitaine (21,2 %). Avec ce taux de 31,4 %, la Mayenne se classe au premier rang.

La Mayenne est également un département « agricole » avec 4,8 % d'agriculteurs exploitants. Le taux est peu élevé, mais il est nettement supérieur à celui des Pays de la Loire (2,0 %) et de la France métropolitaine (1,3 %). Pour cette catégorie, le département se classe au 7^e rang, juste après le Cantal (9,4 %), la Lozère

Tableau 2 – Population active (15 à 64 ans) par catégorie socioprofessionnelle au 1^{er} janvier 2019 (Mayenne, Pays de la Loire, France métropolitaine)

	Mayenne	Pays de la Loire	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	4,8 %	2,0 %	1,3 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5,2 %	5,7 %	6,0 %
Cadres, professions intellectuelles supérieures	9,2 %	13,6 %	16,8 %
Professions intermédiaires	22,6 %	24,9 %	25,0 %
Employés	26,0 %	26,8 %	28,1 %
Ouvriers	31,4 %	25,9 %	21,2 %
Autres	0,8 %	1,1 %	1,5 %

Source : Insee, recensement 2019, exploitation complémentaire

(8,8 %), la Creuse (8,2 %), l'Aveyron (7,4 %), le Gers (6,2 %) et le Lot (5,0 %).

Proportionnellement, la Mayenne compte moins d'actifs relevant des professions intermédiaires et, surtout, des

cadres et professions intellectuelles supérieures. Pour cette dernière catégorie, l'écart entre le département et la région est de 4,4 points de pourcentage ; il est de 7,6 points avec la France métropolitaine.

Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus

Mayenne : 7,2 % en situation précaire

Au sens du recensement, un salarié est une personne qui travaille, aux termes d'un contrat, en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Il s'agit des titulaires de la fonction publique, des personnes du secteur privé bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée ou déterminée, d'une mission d'intérim, des emplois aidés, des apprentis ou stagiaires. Par opposition, un non-salarié travaille, mais est rémunéré sous une autre forme qu'un salaire : il s'agit des indépendants, des employeurs, des aidants familiaux...

**

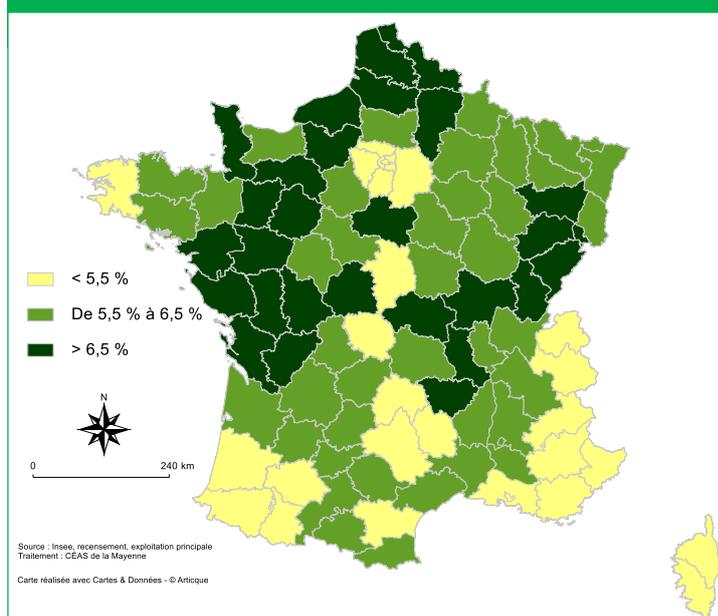
Au 1^{er} janvier 2019, la Mayenne compte 127 539 personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi. Parmi cette population, 85,8 % (109 397) sont salariés (87,5 % dans les Pays de la Loire et 86,9 % en France métropolitaine) et 14,2 % (18 142) sont non-salariés (respectivement 12,5 % et 13,1 %).

En outre, 83,7 % des 109 397 salariés sont titulaires de la fonction publique ou ont un contrat à durée indéterminée (83,7 % pour les Pays de la Loire et 84,5 % pour la France métropolitaine) ; 9,1 % sont salariés avec un contrat à durée déterminée (9,6 % pour la région et 9,7 % pour la France métropolitaine) ; et 7,2 % ont un autre type de contrat – que l'on peut considérer comme un emploi précaire (6,8 % pour les Pays de la Loire et 5,8 % pour la France métropolitaine). Avec ce taux de

7,2 %, la Mayenne se classe au 5^e rang des départements ayant les taux les plus élevés.

Les non-salariés (18 142) se répartissent ainsi : 57,3 % sont indépendants ; 41,4 % sont employeurs, et 1,3 % sont aidants familiaux.

Carte 9 – Part des emplois précaires parmi les salariés, par département (recensement 2019)



La part des emplois précaires est peu élevée en région parisienne, dans le sud-est et le sud-ouest de la France, ainsi qu'en Corse.

- Si 57,3 % des non-salariés sont des indépendants en Mayenne, le taux est de 56,1 % dans les Pays de la Loire et de 58,8 % en France métropolitaine.
- Si 41,4 % sont des employeurs en Mayenne, le taux est de 42,6 % pour la région et de 40,0 % en France métropolitaine.
- Enfin, si 1,3 % sont des aidants familiaux dans le département, les Pays de la Loire et la France métropolitaine ont le même taux.

Salariés (15 à 64 ans) et quotité de travail

Mayenne : 26,4 % des femmes travaillent à temps partiel

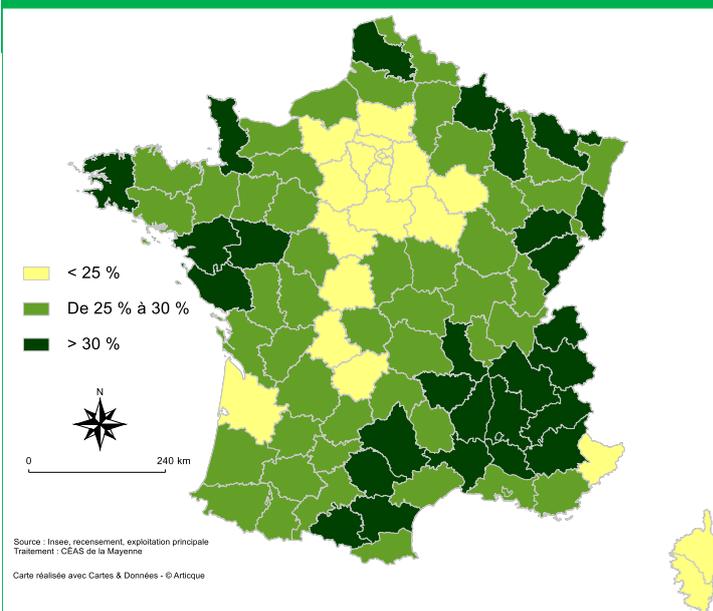
Au 1^{er} janvier 2019, le département compte 108 696 salariés de 15 à 64 ans, dont 49,7 % de femmes (54 020) et 50,3 % d'hommes (54 676). La proportion est quasiment identique pour les Pays de la Loire (49,9 % de femmes, contre 50,1 % d'hommes). En France métropolitaine, les proportions sont à l'inverse de celles de la région (50,1 % de femmes ; 49,9 % d'hommes).

Concernant plus spécifiquement les salariés à temps partiel, l'Insee en recense 16,4 % en Mayenne (26,4 % des femmes et 6,6 % des hommes).

La proportion de femmes à temps partiel est plus élevée dans les Pays de la Loire (30,6 %), mais légèrement moins élevée en France métropolitaine (26,3 %).

Avec ce taux de 26,4 %, la Mayenne se classe au 64^e rang. Elle est le département ligérien ayant le plus faible taux (29,0 % en Sarthe, 30,8 % en Vendée, 31,3 % dans le Maine-et-Loire et 31,6 % en Loire-Atlantique). Le taux relativement faible en Mayenne est probablement à mettre en perspective avec la part d'ouvriers et le niveau des salaires.

Carte 10 – Part des salariées à temps partiel, par département (recensement 2019)



Les départements de la région parisienne, d'une partie du centre et de la Corse enregistrent les taux les plus faibles de temps partiel pour les femmes.

Population étrangère en Mayenne

2,9 % de la population totale

Pour le recensement, un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées, en France, comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré : il peut être né en France (les mineurs notamment).

**

Au 1^{er} janvier 2019, environ 8 800 étrangers ont été recensés en Mayenne (7,5 % de l'ensemble des étrangers recensés dans les Pays de la Loire).

Toujours à la même date et en Mayenne, les femmes représentent 48,9 % de l'ensemble des étrangers recensés, et les hommes 51,1 % (respectivement 49,0 % et 51,0 % pour les Pays de la Loire).

Concernant les tranches d'âge, avec un taux de 43,4 %, les 25 à 54 ans sont les plus représentés en Mayenne (alors que le taux est de 49,8 % dans les Pays de la Loire), contre 30,3 % pour les moins de 25 ans (33,6 %

dans la région) et 26,2 % pour les 55 ans ou plus (16,5 %) – cf. tableau 3. Comme les tranches d'âge sont d'amplitude inégale, ce sont surtout les comparaisons entre territoires qui sont ici pertinentes.

Tableau 3 – Population étrangère par sexe et âge en 2019 (Mayenne)

	Femmes	Hommes	Ensemble
Moins de 25 ans	14,2 %	16,1 %	30,3 %
De 25 à 54 ans	22,4 %	21,0 %	43,4 %
55 ans ou plus	12,3 %	13,9 %	26,2 %
Total	48,9 %	51,0 %	100,0 %

Source : Insee, recensement 2019

20,5 % des étrangers recensés en Mayenne proviennent de l'Union européenne

Le recensement permet également de connaître certaines nationalités pour la population étrangère. Les choix du pays d'origine par l'Insee renvoient à l'histoire de l'immigration. Ainsi, en Mayenne, au 1^{er} janvier 2019, sur les quelque 8 800 étrangers recensés (2,9 % de la population totale), 20,5 % proviennent de l'Union européenne à vingt-sept (24,6 % pour les Pays de la Loire et 31,2 % pour la France métropolitaine).

Globalement, les Européens représentent au total 50,6 % de la population étrangère en Mayenne ; les Africains, 40,6 %.

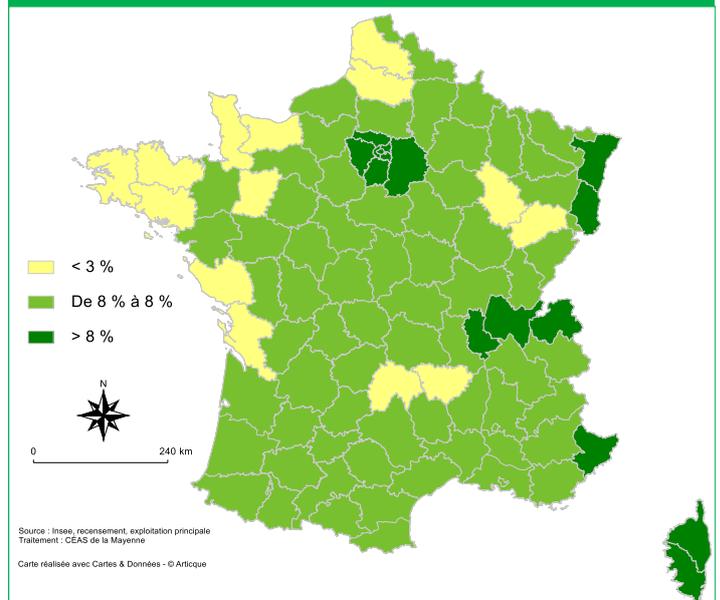
Population immigrée en Mayenne

11 100 habitants, dont 19 % de l'Union européenne

Selon la définition retenue par le Haut Conseil à l'intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir Français (les autres restant étrangers).

Les populations étrangères et immigrées ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : une personne continue d'appartenir à la population immigrée même si elle devient française par acquisition de la nationalité française. C'est le pays de naissance, et non la

Carte 11 – Part de la population étrangère, par département (recensement 2019)



Avec 2,9 % d'étrangers par rapport à la population totale, la Mayenne fait partie des quatorze départements métropolitains ayant un taux inférieur à 3 %. Il s'agit des départements suivants : la Vendée (1,7 %), le Cantal (1,8 %), la Manche et le Pas-de-Calais (1,9 %), le Finistère (2,3 %), la Haute-Loire (2,4 %), la Charente-Maritime et le Morbihan (2,5 %), la Somme, et le Calvados (2,6 %), la Haute-Marne et les Côtes-d'Armor (2,7 %), la Haute-Saône et la Mayenne (2,9 %).

Dans les tableaux publiés, l'Insee distingue les nationalités marocaine (8,0 % de la population étrangère en Mayenne), algérienne (4,9 %), tunisienne (3,0 %) et turque (0,8 %).

nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

**

En 2019, en Mayenne, 11 099 habitants ont été recensés comme « immigrés », représentant 3,8 % de la population totale. Ce taux est inférieur à celui des Pays

Tableau 4 – Population immigrée par sexe et âge en 2019 (Mayenne)

	Femmes	Hommes	Ensemble
Moins de 25 ans	8,9 %	10,8 %	19,7 %
De 25 à 54 ans	24,9 %	24,1 %	49,0 %
55 ans ou plus	14,9 %	16,4 %	31,3 %
Total	48,7 %	51,3 %	100,0 %

Source : Insee, recensement 2019

de la Loire (4,1 %) et de la France métropolitaine (9,8 %).

La Mayenne fait partie des neuf premiers départements métropolitains ayant le plus faible taux, avant la Vendée et le Cantal (2,5 %), le Pas-de-Calais et la Manche (2,6 %), le Finistère (3,1 %), le Morbihan (3,3), les Côtes-d'Armor et la Haute-Loire (3,5 %).

Toujours en Mayenne et au 1^{er} janvier 2019, parmi ces quelque 11 100 immigrés, 18,9 % sont issus d'un pays de l'Union européenne (à vingt-sept) – inférieur à celui

des Pays de la Loire (21,2 %) et de la France métropolitaine (27,6 %).

Les données de l'Insee permettent d'identifier la population immigrée par sexe et grand groupe d'âge. Ainsi, en Mayenne, 48,7 % sont des femmes et, donc, 51,3 % sont des hommes.

Un peu moins d'un immigré sur deux est âgé de 25 à 54 ans (49,0 %). Les 55 ans ou plus en regroupent 31,3 %. Enfin, les moins de 25 ans constituent 19,7 % de l'effectif total.

Pour ALLER plus loin

www.ceas53.org > Démographie

> Méthodologie

28 juin 2022

Accéder aux données disponibles sur le site Internet de l'Insee

Page d'accueil de l'Insee : <https://www.insee.fr>

67,81% Population

+ 5,2% Croissance

7,3% Jeunes

- 0,2% Vieillesse

Présidence française du conseil de l'UE

Sommaire

- 1 - Populations légales 2013 et 2019 : le nombre d'habitants dans un territoire
- 2 - Résultats statistiques 2019 : toutes les issues du recensement de population
- 3 - Données des recensements antérieurs
- 4 - Toutes les autres données locales
- 5 - Les outils interactifs disponibles

PDF Adobe

Un Guide accompagnant l'internaute, pas à pas, dans l'exploration des données disponibles sur le site Internet de l'Insee, notamment les données issues du (des) recensement(s)...

> Analyse sociodémographique de la Mayenne

Analyse sociodémographique de la Mayenne

N° 3 - Juin 2022 (version actualisée)

Une évolution « silencieuse » entre 1999 et 2019

Vers une nouvelle accélération des personnes dites « âgées »

Effectuer une analyse démographique sur les personnes âgées est complexe. Tout d'abord, l'âge est un critère qui pose problème pour qualifier une personne : on est tout d'abord d'un certain âge. À quel âge devient-on une personne « âgée » ? Ces questions ne sont pas anecdotiques dans la mesure où les personnes âgées, et plus globalement le vieillissement de la population, sont habituellement perçus comme étant un « problème ».

Par convention, en démographie, on retient les « 60 ans ou plus », ou bien les « 60-74 ans » et les « 75 ans ou plus ». Cela correspond globalement, d'une part à l'âge de la retraite (60 ans), d'autre part à la survenue présumée de la dépendance (75 ans).

Cependant, l'Insee retient maintenant, comme tranches d'âge, les « 65-70 ans » et les « 80 ans ou plus », ce qui anticipe le recul de l'âge de la retraite et prend en compte l'augmentation de l'espérance de vie, dont celle en bonne santé.

La Mayenne est un département qui reste plutôt « jeune »

La question de savoir si la population est plus jeune ou plus âgée est plus complexe que ne le laisse paraître le chiffre de la population. En 2018, la Mayenne compte environ 67 473 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 76 897 jeunes de moins de 20 ans, soit un rapport égal à 87,8 (soit 87,8 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans). Cet indicateur nous indique que la Mayenne est un département « jeune » (France métropolitaine : 80,3).

Il est d'usage de mettre en perspective les 65 ans ou plus et les moins de 20 ans. Quand les premiers dépassent plus nombreux que les seconds – ce qui n'est pas encore le cas dans le département –, on se confronte à une société « vieillissante », en perte de dynamisme.

C'est oublier un peu vite que les 65 ans ou plus forment une catégorie très large, regroupant des personnes assez diverses qui peuvent être un entrave de 5 ans et un adulte de 35 ans. Les 65 ans ou plus ne constituent aucunement une charge pour la société, mais plutôt une ressource. Les personnes en situation de dépendance et/ou de perte d'autonomie génèrent elles-mêmes souvent autant d'activité économique que des enfants scolarisés.

Pour aller plus loin

- Schéma départemental de l'autonomie 2018-2021, Conseil départemental de la Mayenne : <https://www.cdm53.fr/IMG/pdf/SDA2018-2021.pdf>
- Plan « Bien vivre, May Allié » en Mayenne, Conseil départemental de la Mayenne : https://www.cdm53.fr/IMG/pdf/Plan_Bien_Vivre_May_Allie.pdf

PDF Adobe

Un Cahier sociodémographique qui présente les données 2019 par tranche d'âge, notamment de la population dite âgée en Mayenne...

Analyse sociodémographique de la Mayenne

N° 2 - Juin 2022 (version actualisée)

Perte d'environ 1 300 emplois entre 2013 et 2019

Mayenne : poids de l'agriculture et de l'industrie

L'Insee réalise son approche de l'emploi et de la population active sur la tranche d'âge des 15 à 64 ans. Le recensement présente l'inconvénient de fournir des données qui remontent à plus de trois ans, donc en décalage avec la conjoncture du moment. Cependant, il a l'avantage de permettre une analyse exhaustive des actifs résidant dans le département (soit au lieu de résidence, si l'on peut travailler soit en Mayenne, soit en dehors, ou étant chômeurs) et une analyse des emplois dans le département (par conséquent, « au lieu de travail »).

Tout en pouvant prendre en compte divers critères tels, par exemple, le groupe socioprofessionnel, le secteur d'activité ou le statut professionnel, cette observation peut également servir d'une approche intra-départementale et d'une mise en perspective avec d'autres territoires.

Dans les analyses comparatives par rapport aux années précédentes, il conviendrait de se rappeler que depuis 2004, le recensement prend mieux en compte les actifs ayant un emploi, même occasionnel ou de courte durée, et qui sont par ailleurs étudiants, retraités ou chômeurs. Une part des évolutions, depuis 1999, peut être liée à ce changement.

Au cinquième rang national pour le taux d'emploi

En 2019, l'Insee a recensé, en Mayenne, 181 980 personnes âgées de 15 à 64 ans, dont 138 702 actifs, et donc eux 126 300 actifs ayant un emploi et 12 402 chômeurs.

La Mayenne se situe au cinquième rang national pour son taux d'emploi (70,4 %) et le taux de chômage (12,6 %). Elle est en dessous de la France métropolitaine (71,1 %) et de la France métropolitaine (12,6 %).

Le département occupe le cinquième rang national, juste derrière la Haute-Savoie (72,6 %), l'Alsace (71,4 %) et la Seine-Maritime (70,4 %).

Pour la France métropolitaine, le taux est de 64,7 %.

Au-delà de l'analyse, comment expliquer cette particularité mayennaise ? En fait, ce taux d'emploi élevé peut se mettre en perspective avec plusieurs réalités :

- La faible part de chômeurs parmi la population des 15 à 64 ans : 9,0 % en 2019, contre 11,2 % dans les Pays de la Loire et 12,9 % en France métropolitaine.
- La faible part des élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés : 9,3 %, contre 10,3 % dans les Pays de la Loire et 10,7 % en France métropolitaine.

Ensemble	Femmes	Hommes
1. Haute-Savoie : 72,6 %	1. Haute-Savoie : 69,3 %	1. Haute-Savoie : 75,9 %
2. Haute-Normandie : 71,6 %	2. Haute-Normandie : 69,2 %	2. Alsace : 73,9 %
3. Alsace : 71,4 %	3. Cantal : 67,9 %	3. Haute-Savoie : 72,7 %
4. Seine-Maritime : 70,4 %	4. Seine-Maritime : 67,7 %	4. Seine-Maritime : 72,4 %
5. Mayenne : 70,4 %	5. Paris : 67,4 %	5. Yvelines : 72,0 %
6. Cantal : 69,4 %	6. Mayenne : 67,2 %	6. Mayenne : 71,6 %

PDF Adobe

Un deuxième Cahier sociodémographique qui présente, lui, les données 2019 liées à la population active et à l'emploi en Mayenne...